

# COMPTE RENDU DES ATELIERS DU PANEL CITOYEN

## 16 septembre et 3 décembre 2024



### SOMMAIRE

#### I. L'atelier du panel citoyen sur la révision du SCoT

1. La concertation pour réviser le SCoT du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire
  - a. Le Schéma de cohérence territoriale, un document de planification stratégique porté à l'échelle d'un bassin de vie..... 2
  - b. Une mise en concertation du SCoT, au moment d'engager sa révision, jusqu'à son arrêt..... 2
  - c. L'atelier citoyen pour alimenter éclairer les débats des élu.e.s du Pôle métropolitain d'une analyse prospective suivant une perception "à hauteur d'humains" ..... 3
2. Organisation de la concertation du panel citoyen
  - a. Une réflexion conduite en plusieurs étapes..... 4
  - b. Une méthode de travail « en miroir » de l'atelier des élus du SCoT et de l'atelier des élus municipaux ..... 4
  - c. Pour mémoire : l'avis du panel citoyen en 2023 : des principes d'actions et préconisations pour l'écriture du Projet d'Aménagement Stratégique..... 5

#### II. Les possibles leviers d'appropriation du futur SCoT par les citoyens

1. Acculturation aux enjeux du territoire et appropriation du SCoT..... 5
2. Sensibilisation et capacité d'agir des citoyens..... 5

**Annexe :** les citoyens membres du panel..... 7

## I. L'ATELIER DU PANEL CITOYENS SUR LA REVISION DU SCOT

### 1. La concertation pour réviser le SCoT du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire

#### a. Le Schéma de Cohérence territoriale, un document de planification stratégique porté à l'échelle d'un bassin de vie

Un SCoT rassemble les élus d'un territoire autour d'une vision partagée du développement et définit un projet politique de long terme à l'échelle d'un large bassin de vie.

Élaboré par les élus locaux, le SCoT :

- **Fixe le cadre pour les 20 ans à venir de toutes les questions d'aménagement** du territoire. Il a pour objectif d'assurer la cohérence des politiques publiques afin de satisfaire les besoins immédiats et futurs de la population tout en préservant les ressources pour les prochaines générations (transition écologique et prévention des risques naturels, adaptation au changement climatique...)
- **Définit les conditions d'un développement soutenable** dans un souci d'équilibre territorial, de diversité des fonctions urbaines et de préservation de l'environnement. Il fixe les orientations d'aménagement de l'espace, notamment en matière de préservation de l'environnement, d'organisation des mobilités, de développement urbain, économique et commercial.
- **Constitue un cadre de référence et oriente les documents d'urbanisme** et de planification locaux (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Programme Local de l'Habitat, Plan de Déplacements Urbains, etc.). Il intègre et décline l'ensemble des règles et orientations des documents d'échelle supérieure et constitue, en ce sens, un document « pivot » des politiques d'aménagement.

Sur le territoire, les cinq intercommunalités de Nantes Métropole, Saint-Nazaire Agglomération, Erdre et Gesvres, Estuaire et Sillon et Pays de Blain, se sont regroupées au sein du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire pour porter ensemble ce Schéma de Cohérence Territoriale. Le Pôle Métropolitain fédère l'ensemble des acteurs autour de l'élaboration de ce document, et en garantit la mise en œuvre.

**Le SCoT du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire** a été adopté en 2016. En 2022, au terme des 6 ans d'application conformément au code de l'urbanisme, ce schéma a fait l'objet d'une évaluation et sa **révision a été engagée** pour aboutir en 2025.

- La première étape de préparation du futur SCoT est la rédaction du **Projet d'Aménagement Stratégique** (PAS), conduite de janvier 2023 à juin 2024.
- La seconde étape organisée en 2024 portait sur l'écriture du **Document d'Orientations et d'Objectifs** (DOO), **objet plus particulier des ateliers de travail organisés fin 2024 et restitués dans le présent compte rendu.**

#### b. Une mise en concertation du SCoT, au moment d'engager sa révision, jusqu'à son arrêt

Le SCoT est élaboré par les élus du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire, en collaboration étroite avec les territoires qui le composent. Une concertation volontariste, animée à l'échelle de l'ensemble du territoire, vise à **enrichir les travaux des élus du SCoT.**

**Une première phase de concertation a été engagée en 2023**, afin d'alimenter les premières réflexions au service du Projet d'Aménagement Stratégique.

**La concertation s'est poursuivie en 2024 pour préparer l'appropriation du futur SCoT et de ses modalités**, en particulier nourrir l'écriture du Document d'Orientations et d'Objectifs.

**Le processus de concertation mis en place s'est appuyé sur une structuration rigoureuse et transparente, du grand public à une stratégie de cibles**, suivant des formats collectifs ou individuels, pour garantir un dialogue enrichi et construit :



Parmi les groupes mobilisés suivant un format collectif, ont été sollicités : les conseils de développement des 5 territoires intercommunaux, un groupe constitué d'élu.e.s municipaux, la société civile constituée et d'autres acteurs (associations, fédérations, établissements publics, syndicats professionnels, centres de recherche...) sollicités au travers des « cahiers d'acteurs », les entreprises (mobilisées lors de rencontres organisées avec la chambre de commerce et d'industrie) et **des habitants volontaires retenus pour former un « panel citoyen »**.

### **c. L'atelier citoyen pour alimenter éclairer les débats des élu.e.s du Pôle métropolitain d'une analyse prospective suivant une perception "à hauteur d'humains"**

Il a semblé nécessaire d'associer des citoyens pour les faire participer à la définition de la vision commune qui présidera aux fondements du SCoT. **Le panel citoyen visait à dresser un état des lieux du territoire perçu et vécu, et à apporter une analyse prospective des enjeux, défis et objectifs pour le territoire à horizon 2050**, en tenant compte des besoins et attentes des habitants.

Le « panel citoyen » réunissant 21 personnes, a ainsi été constitué, selon les modalités détaillées en annexe.

## 2. Organisation de la réflexion des citoyens

### a. Une réflexion conduite en plusieurs étapes

**En 2023, les travaux ont visé à contribuer à l'écriture des orientations stratégiques** pour le futur SCoT, avec plusieurs temps : prise de connaissance sur le SCoT et compréhension des enjeux sur le territoire du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire ; réflexion, échanges et délibération pour imaginer ensemble la trajectoire commune ; formulation de préconisations mise en forme dans un avis rédigé (cf. point c. ci-dessous)

**Une séance de restitution** a été organisée en septembre 2023 entre les citoyens, les membres du groupe des élus municipaux, et des élus de l'Atelier du SCoT, afin de permettre aux contributeurs de restituer leurs travaux et préconisations, et d'échanger avec les élus du SCoT.



**En 2024, les travaux ont visé à préparer la mise en œuvre du SCoT** et notamment son appropriation locale, avec trois principaux temps : échange sur le Projet d'Aménagement Stratégique tel que débattu en comité syndical de juin 2024 ; exercice de priorisation des thèmes clés du futur SCoT ; réflexion sur les possibles leviers d'appropriation du futur SCoT par les citoyens.

### b. Animation des travaux du panel citoyen : pédagogie et facilitation pour accompagner l'élaboration des contributions

#### **Mobilisation d'une expertise en concertation.**

Pour animer le panel citoyen, le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire a fait appel à Vox Operatio, un prestataire spécialisé dans la concertation.

Les travaux en ateliers collectifs intégraient des présentations introductives factuelles préparées avec le Pôle métropolitain, permettant aux participants de prendre connaissance des enjeux sur le territoire et des objectifs du SCoT. Cette pédagogie est venue compléter les ressources mises à disposition sur le site web du Pôle, pour accompagner l'élaboration des contributions.

La méthode de travail privilégiée pour la rédaction des productions du panel, a consisté à compiler et consolider les idées, en identifiant les consensus ou en repérant les dissensus.

#### **Une approche « en miroir » de l'atelier des élus du SCoT et de l'atelier des élu.e.s municipaux**

Afin de s'assurer que les productions des citoyens alimentent utilement la réflexion menée pour élaborer le futur SCoT, et s'articulent avec les autres contributions des publics mobilisés, la méthode privilégiée a consisté à :

- Travailler dans un 1er temps sur les thèmes structurants les travaux des élus communautaires pour la révision du SCoT : Démographie et logement ; Economie et emploi ; Infrastructures et mobilités ; Environnement, ressources et sols ; Cohésion sociale et justice spatiale ;
- Tenir compte du « cadre qui s'impose » : objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN), objectif Zéro Emissions Nettes (ZEN), prise en compte du changement climatique.
- Imaginer un « futur possible » et formuler des orientations stratégiques et des préconisations.

Enfin, le dernier atelier (déc. 2024), après accord des citoyen.ne.s présent.e.s, a été organisé en commun avec les élu.e.s municipaux, afin de valoriser les échanges fructueux entre ces groupes.

### c. Pour mémoire : l'avis du panel citoyen en 2023 : des principes d'actions pour l'écriture du Projet d'Aménagement Stratégique

A l'issue des 5 ateliers de travail menés en 2023, le panel citoyen a rédigé un avis motivé, argumenté et détaillé, portant sur :

- Des principes d'actions pour le futur SCoT, tenant compte des caractéristiques et perspectives d'évolution du territoire
- Des enjeux centraux prioritaires pour le futur SCoT
- Des propositions d'actions par thème

Cet avis est librement consultable sur le site web du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire, comme toutes les contributions à la concertation pour la révision du SCoT.

## II. LES POSSIBLES LEVIERS D'APPROPRIATION DU FUTUR SCOT PAR LES CITOYENS

### 1. Acculturation aux enjeux du territoire et appropriation du SCoT

Lors d'un exercice de **hiérarchisation des thèmes clés** pour le futur SCoT, les citoyen.ne.s ont souligné que :

- Les thématiques du **logement** et des **mobilités** sont intrinsèquement liées, et sont importantes à prioriser car elles concernent l'ensemble des habitants du territoire.
- Ces thématiques « au cœur de la vie des gens » sont une porte d'entrée pour développer l'appropriation des enjeux chez les habitants du territoire, tout en permettant d'introduire dans le SCoT l'expertise d'usages des citoyen.ne.s.

**Les participant.e.s ont souligné que le travail mené dans le cadre de la concertation a :**

- Montré que le SCoT touche à des sujets qui concernent les habitants du territoire ;
- Permis aux citoyen.ne.s du panel de mieux comprendre les enjeux territoriaux, les mécanismes des politiques publiques et les règles d'urbanisme ;
- **Donné lieu à une acculturation au SCoT** : les travaux en atelier de concertation ont contribué à une forme d'appropriation du SCoT utile à sa mise en œuvre, bien que ce travaux aient touché peu de citoyen.ne.s.

#### **Appropriation du SCoT :**

Lors des temps d'ateliers en commun avec les élus municipaux, ces derniers ont mis en exergue le rôle d'interface essentiel joué par les communes et les intercommunalités, auprès des habitants : ce sont les élus et les agents de ces collectivités qui appliquent le SCoT et en échangent avec les habitants. Ainsi, la compréhension et l'appropriation du SCoT par les citoyens, passent aussi par la connaissance et la compréhension du document par les élu.e.s et agent.e.s du territoire.

### 2. Sensibilisation et capacité d'agir des citoyens

Les citoyen.ne.s présent.e.s ont souligné que **la démarche de concertation a permis aux participants d'illustrer que les citoyens ont un « pouvoir d'agir ».**

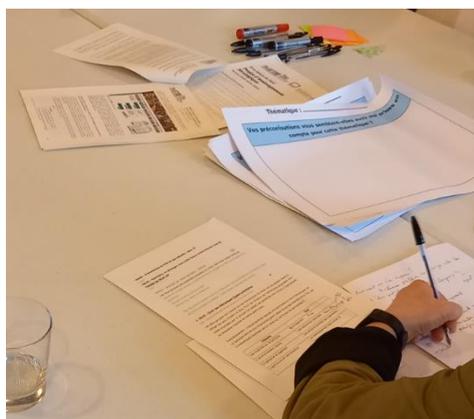
Lors de l'atelier du 16 septembre, les participant.e.s ont identifié des pistes d'actions citoyennes sur les thématiques du logement et des mobilités :

- L'acquisition de biens ;
- La lutte contre les recours sur les projets de densification douce ;
- Le développement de l'habitat temporaire et l'habitat léger ;
- Le déploiement des mobilités actives à assistance électrique dans les zones rurales.

Ces pistes de solutions soulignent la possibilité de changement de paradigme et de changement de comportements chez les habitants du territoire.

Les membres du panel citoyen présents aux ateliers en 2024 ont souligné qu'**une communication et une information destinées au grand public gagneraient à être menées de façon à présenter et expliquer le SCoT** :

- **Des outils de communication pédagogiques** sur le SCoT pourraient être mis en place, tels que :
  - o Un « Kit SCoT », pour une présentation du document lors des réunions publiques organisées sur le territoire ;
  - o Des temps d'échanges permettant aux acteurs du territoire de se renseigner et poser leurs questions
- **La mise en récit du SCoT et de sa construction**, permettrait de valoriser ses principes et ambitions tout en participant à la responsabilisation des acteurs qui y ont contribué comme de ceux qui le mettront en œuvre.



## ANNEXE :

### Les citoyens membres du panel

**Pour que ce groupe de 21 citoyens représente la diversité des points de vue et attentes**, il a été composé à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt adressé début 2023 à tous.les les habitants du territoire (diffusé sur les sites Internet - pôle, intercommunalités et communes, relai dans les magazines municipaux, info presse locale...). Ce recrutement a été complété par un recrutement in situ (gares, marchés, manifestations sur le territoire, réalisé par des étudiants de Géographie de l'Université de Nantes, formés préalablement par Vox Operatio, cabinet accompagnant le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire sur la démarche. Un tirage au sort critérisé a ensuite été effectué parmi les 100 candidat.e.s, pour assurer une diversité de genres, d'âges, de lieux de vie et de catégories socio-professionnelles.

Didier DARROUZES; Saint-Etienne-de-Montluc

Marlène DUBOIS; Savenay

Aurore FOUREAU; Nantes

Céline GANDREUIL-MAERTEN; Saint-Herblain

Patrice GIRARD ; Pornichet

Lucie GRANDJON ; Nantes

Niels KNAPP-ZIELLER; Nantes

Luc LECERF; Cordemais

Laurent LE FEUVRE; Pornichet

Charlotte LEVEQUE; Trignac

Michèle MALARTIC; Prinquiau

Marin MINIER ; Le Gâvre

Katell OLLIVIER ; Blain

Marie RENAC ; Blain

Emilie RICHE ; Notre-Dame-des-Landes

Elodie RODRIGUES ; Fay de Bretagne

Jérémy SAUDRAIS ; Rezé

Alain SEVENO ; Savenay

Marie-Agnès SIMONNEAU ; Nantes

Carol SPADINI ; Savenay

Frédérique TRIBALLEAU ; Nantes

7 séances de travail ont été organisées au total : 5 ateliers en 2023 puis 2 ateliers en 2024, auxquels ont participé entre 5 et 21 citoyen.ne.s.